

Prestations de base de la Société de Crémation	Prestations complémentaires <u>FACULTATIVES</u>	Prestations <u>NON</u> prises en charge par la Société de Crémation
Cercueil d'incinération avec intérieur complet.	Préparation du défunt et habillement.	Levée de corps. Cercueil différent ou ornement supplémentaire. Croix en bois ou autre plaque pour tombe. Préparation du défunt lors de circonstances exceptionnelles.
Mise en bière et transport du canton de Neuchâtel au centre funéraire de Beauregard.	Personnel pour l'installation, l'accueil et l'accompagnement de la famille pour la cérémonie à la chapelle du centre funéraire de Beauregard.	Transports supplémentaires. Fleurs et leur transport après cérémonie, frais pour cérémonie spéciale (matériel supplémentaire, fanfare, etc.) ou dans un lieu différent de la chapelle du centre funéraire de Beauregard.
Taxe d'incinération. Urne cinéraire.	Emolument acte de décès. Divers frais, timbres, téléphones, fax, internet.	Location chapelle Location chambre mortuaire. Organisation, retrait de l'urne cinéraire au centre funéraire de Beauregard et dépôt des cendres.
Démarches auprès d'un Etat Civil du canton de Neuchâtel, émolument acte de décès non compris.	Entretien avec la famille, rédaction de l'avis mortuaire, gestion et organisation complètes des funérailles. (CHF 1'600.--)	Démarches spéciales ou auprès d'un Etat Civil hors du canton de Neuchâtel. Frais de parution d'avis dans la presse et impression de faire-part ou de cartes personnels.